CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE F USD ACC HDG

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum de placement recommandée : 3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE — RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7

LU2427321463

Reporting mensuel - 31/10/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Fonds mixte européen investissant au moins 40% de ses actifs en produits obligataires et ayant une exposition nette aux actions pouvant aller jusqu'à 50%. Le Fonds cherche à identifier des sources de rentabilité attractives en Europe tout en atténuant les fluctuations du capital, grâce à un processus d'investissement centré sur la sélection de titres et une gestion active et flexible. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur 3 ans minimum tout en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

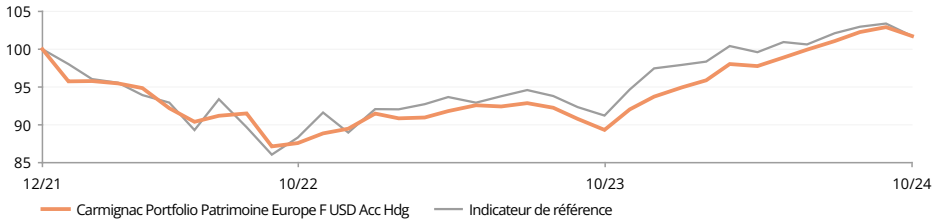

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/10/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)		Performances annualisées (%)
	1 an	Depuis le 31/12/2021	Depuis le 31/12/2021
F USD Acc Hdg	13.89	1.74	0.61
Indicateur de référence	11.53	1.74	0.61
Moyenne de la catégorie	17.92	1.79	0.63
Classement (quartile)	4	3	3

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022
F USD Acc Hdg	4.74	-10.51
Indicateur de référence	9.54	-11.02

STATISTIQUES (%)

	1 an	Création
Volatilité du fonds	4.2	5.5
Volatilité du benchmark	4.9	6.8
Ratio de Sharpe	2.4	-0.3
Bêta	0.7	0.5
Alpha	-0.0	-0.0
Tracking error	1.8	5.6

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	3.3%
VaR de l'indicateur	3.3%

M. Denham

J. Hirsch

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	31.3%
Taux d'exposition nette actions	28.2%
Sensibilité taux	1.3
Yield to Maturity (1)	4.2%
Notation moyenne	A-
Nombre d'emetteurs actions	36
Nombre d'émetteurs obligations	44
Nombre d'obligations	51
Active Share	86.6%

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 29/12/2017
Actifs sous gestion du Fonds : 509M€ / 552M$ (2)
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/12/2021
Devise de cotation : USD
Encours de la part : 50868$
VL (part) : 101.74$
Catégorie Morningstar™ : USD Moderate Allocation

GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 02/01/2018
Jacques Hirsch depuis le 31/07/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

40% MSCI Europe NR index + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 10%
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

* Pour la part Carmignac Portfolio Patrimoine Europe F USD Acc Hdg. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (2) Taux de change EUR/USD au 31/10/2024. Jusqu'au 31/12/2024 l'indice de réference du fonds était l'indice 40% STOXX Europe 600 NR Index + 40% BofA All Maturity All Euro Government Index + 20% €STR capitalised index. Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	31.3%
Pays développés	**31.3%**
Obligations	41.1%
Emprunts d'Etat pays développés	9.3%
Emprunts privés pays développés	23.8%
Emprunts privés pays émergents	2.4%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	5.6%
Monétaire	22.3%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	5.3%

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
ITALY 2.80% 20/02/2026	Italie	Investment grade	3.8%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	2.4%
VIA OUTLETS 1.75% 15/08/2028	Pays-Bas	Investment grade	2.2%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	2.1%
UNICREDIT 17/01/2028	Italie	Investment grade	1.7%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Industrie	1.7%
AMCO - ASSET MANAGEMENT CO 4.62% 06/01/2027	Italie	Investment grade	1.6%
BNP PARIBAS 11/06/2030	France	Investment grade	1.6%
DEUTSCHE BOERSE AG	Allemagne	Finance	1.6%
GERMANY 0.50% 15/02/2025	Allemagne	Investment grade	1.6%
Total			**20.3%**

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

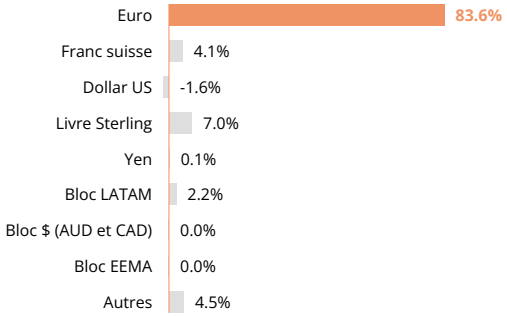

POCHE ACTIONS

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

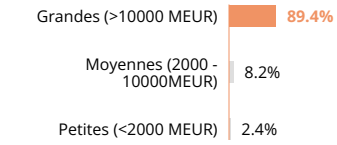

Poids rebasés

RÉPARTITION SECTORIELLE

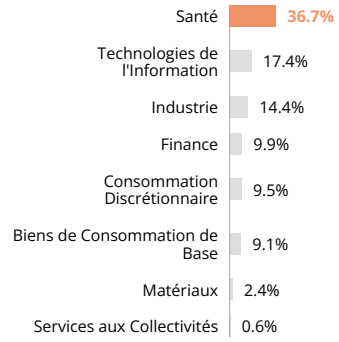

Poids rebasés

EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) [1]

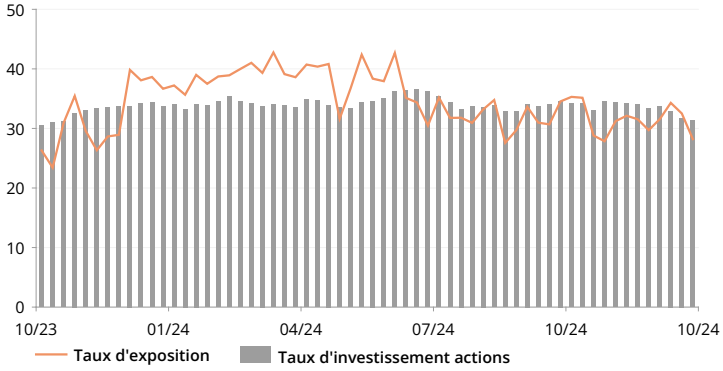

POCHE TAUX

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

RÉPARTITION SECTORIELLE

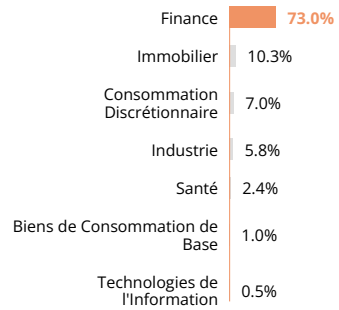

Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN

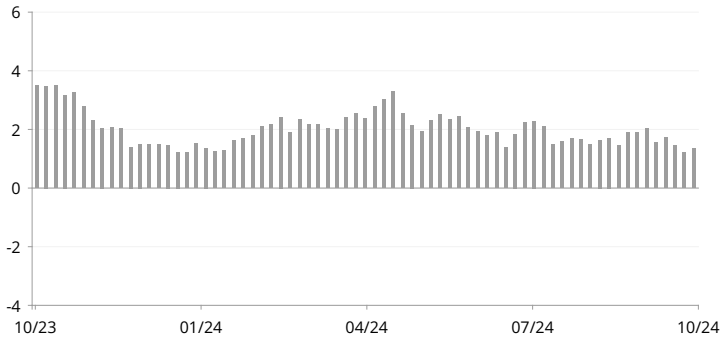

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

CARMIGNAC INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION

ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois d'octobre a été marqué par une forte volatilité sur les marchés financiers, avec un repli des actions en devise locale tandis que les taux d'intérêt augmentaient.
- Les risques liés à la croissance économique ont continué de préoccuper les investisseurs, malgré des signes de résilience, notamment de l'économie américaine. L'incertitude a été exacerbée par les prochaines élections américaines et leurs potentielles répercussions, particulièrement sur l'inflation et la croissance européenne.
- En Europe, la croissance reste morose mais montre des signes d'amélioration, notamment en Allemagne. Cependant, le risque inflationniste persiste. Le Royaume-Uni a présenté son premier budget sous le nouveau gouvernement travailliste, annonçant des hausses d'impôts et des emprunts pour financer des projets d'investissement.
- En conséquence, les taux britanniques ont augmenté de plus de 60 points de base, les taux allemands de 25 points de base et les taux américains de 50 points de base. On observe également une sous-performance de l'euro par rapport au dollar.
- Par ailleurs, la saison des résultats du troisième trimestre a débuté avec des performances solides dans le secteur bancaire. Les prévisions des entreprises technologiques ont été plus contrastées, contribuant ainsi à l'instabilité du marché.
- Enfin, malgré la hausse des rendements obligataires, le prix de l'or a encore augmenté en octobre, atteignant de nouveaux sommets à plus de 2 700 dollars. Sur les marchés pétroliers, la volatilité s'est accrue avec l'escalade du conflit au Moyen-Orient, mais les prix sont restés relativement stables.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- La performance du Fonds a été négative sur le mois, mais il surperforme son indicateur de référence.
- Dans un contexte où à la fois les actions et les obligations étaient à la baisse, le Fonds a su amortir en partie le mouvement.
- Sur le marché des actions, les titres défensifs ont été particulièrement touchés, avec une pression notable sur les secteurs de la santé et de la consommation de base.
- Notre positionnement sur les taux ainsi que notre exposition aux matières premières ont ainsi compensé la baisse des marchés d'actions.
- Le Fonds a également tiré profit de sa position sur les instruments indexés à l'inflation.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Notre scénario demeure inchangé à la lumière des données macro-économiques du mois.
- Dans ce contexte, nous restons optimistes quant aux actions. En effet, dans un scénario de ralentissement économique progressif et d'assouplissement monétaire mondial, les actifs à risque devraient continuer à bien se comporter tant qu'il n'y a pas de récession.
- Cependant, nous maintenons certaines protections pour nous prémunir contre d'éventuelles mauvaises nouvelles politiques ou géopolitiques, notamment en raison des élections américaines.
- En ce qui concerne les taux, nous conservons une sensibilité modérée aux taux d'intérêt et maintenons une exposition élevée aux marchés du crédit.
- Pour renforcer la construction globale de notre portefeuille, nous avons mis en œuvre plusieurs stratégies de décorrélation, notamment une exposition aux matières premières (or et cuivre), à la volatilité et plusieurs stratégies optionnelles sur des indices actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 25% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	80
Nombre d'émetteurs notés	79
Taux de couverture	98.8%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe F USD Acc Hdg	AA

Source: MSCI ESG

05/2021 02/2021

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)

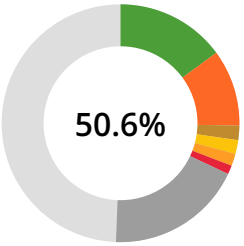

Actifs alignés sur les ODD (50.6%)

Produits et services

- Bonne santé et bien-être (14.9%)
- Industrie, innovation et infrastructure (10.4%)
- Consommation et production responsables (1.9%)
- Énergie propre et d'un coût abordable (1.9%)
- Villes et communautés durables (1.7%)
- Pas de pauvreté (1.2%)

Opérations

- Alignement opérationnel sur les ODD (18.6%)

Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.
1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site https://sdgs.un.org/goals.

NOTE ESG MSCI DU FONDS

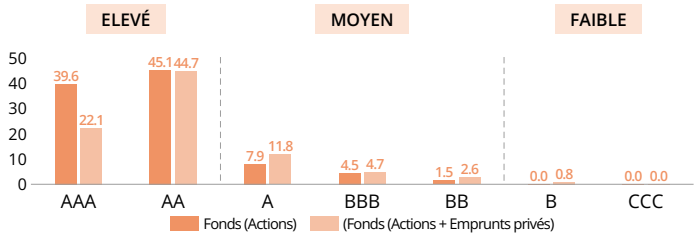

Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 85.1%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	4.9%	AAA
NOVO NORDISK AS	2.1%	AAA
DEUTSCHE BRSE AG	1.6%	AAA
ADIDAS AG	0.6%	AAA
FINNAIR PLC	0.3%	AAA

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro

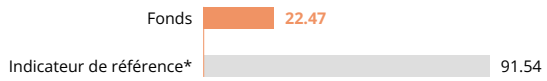

Source: MSCI, 31/10/2024. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lequels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : 40% MSCI Europe NR index + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veillez vous référez aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

CARMIGNAC INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carré de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée (1)	Coûts de sortie (2)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (3)	Coûts de transaction (4)	Commissions liées aux résultats (5)	Minimum de souscription initiale (6)
A EUR Acc	29/12/2017	CARPEAE LX	LU1744628287	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.74%	20%	—
F EUR Acc	29/12/2017	CRPPEFE LX	LU1744630424	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.74%	20%	—
F EUR Ydis	29/07/2021	CAPEFEI LX	LU2369619742	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.74%	20%	—
E EUR Acc	30/06/2022	CARVCEA LX	LU2490324683	Max. 2%	—	—	2.3%	0.74%	20%	—
Income A EUR	30/06/2022	CARGFDA LX	LU2490324840	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.74%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **CRÉDIT :** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/10/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.